



Souper de crabe du Carnaval

Samedi 8 avril 2017, 18 h

Gymnase de l'école Moisson-D'Arts



Crabe : 35 \$

Brochette de poulet : 20 \$

Pour les enfants, 12 ans et moins : 10 \$

4 ans et moins : gratuit



Inclus : hors d'oeuvre, accompagnements, dessert, thé ou café

Soirée dansante avec DJ

Bienvenue à tous!!!



SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

13 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 13 MARS 2017, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

À 20 h, il est constaté que le conseil municipal ne peut procéder à la tenue de la réunion puisque le nombre minimal de membres requis pour former quorum n'est pas respecté.

Tel que le prescrit le règlement 2013-126, le défaut de quorum a été constaté, une heure après la séance, faisant en sorte de permettre à ce que soit déterminée une date de séance d'ajournement.

D'un commun accord, la date du lundi 20 mars 2017, à 20 h, a été fixée pour la tenue de cette séance d'ajournement.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal).

SÉANCE ORDINAIRE AJOURNEMENT

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

20 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 20 MARS 2017, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR GUILLAUME POTVIN
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.



Le secrétaire-trésorier est également présent.

Il est tout d'abord constaté que la présente séance a été dûment convoquée, conformément à la loi.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Madame Ginette Caron propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 février 2017, les membres du conseil municipal présents l'approuvent à l'unanimité.

17.03A.3. Rapport mensuel d'activités de la mairesse

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et unanimement résolu que ce conseil prenne acte du rapport d'activités déposé par la mairesse pour la période du 13 février 2017 au 13 mars 2017.

17.03A.4.1. Transfert budgétaire aux fins de régulariser l'emprunt lié à la réalisation des travaux d'égout et d'aqueduc (phases 1 et 2)

Considérant que le processus visant à convertir les financements temporaires, de l'ensemble des travaux d'égout et d'aqueduc municipaux (phases 1 et 2), en financement permanent est totalement réalisé;

Considérant que selon les registres comptables, demeure un solde dit de « financement d'investissements en cours », représentant un montant de 237 498 \$;

Considérant que le règlement d'emprunt numéro 2009-87, décrétant les travaux de réfection des réseaux d'égout et d'aqueduc de la phase 2, prévoit une appropriation de surplus de 105 000 \$ afin d'acquitter une partie du coût des travaux;

Considérant qu'à ce jour, cette somme n'a pas été affectée contre la dépense en investissement;

Considérant qu'un solde de 101 222 \$ est à rembourser sur le crédit temporaire de 3 500 000 \$ ayant été nécessaire au financement temporaire des travaux d'égout et d'aqueduc;

Considérant que la Municipalité bénéficie au 31 décembre 2015, d'un excédent de fonctionnements dédié aux services d'égout et d'aqueduc, s'élevant à 403 852 \$;

Considérant les recommandations de la firme d'experts-comptables « Mallette » à l'effet de régulariser cette situation par l'imputation financière d'une partie de ces sommes excédentaires au solde dit de « financement d'investissement en cours »;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise l'affectation d'excédents financiers dédiés à l'eau et à l'égout, aux fins de permettre la régularisation comptable nécessaire à la fermeture du solde des investissements en cours, et ce, pour un montant s'élevant à 237 498 \$;



Que cette exigence comptable prenne en compte l'ensemble des éléments, ci-devant, mentionnés.

17.03A.4.2. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 13/03/2017	(journal 1440) :	16 738,97 \$
	(journal 1441) :	135 798,24 \$
	(journal 1442) :	<u>9 572,25 \$</u>
		<u>162 109,46 \$</u>

Dépenses incompressibles	(journal 1112) :	4 217,06 \$
	(journal 1113) :	3 344,58 \$
	(journal 1114) :	17 222,52 \$
	(journal 1115) :	7 211,77 \$
	(journal 1116) :	801,61 \$
	(journal 1117) :	14 273,30 \$
	(journal 1118) :	17 053,32 \$
	(journal 1119) :	<u>214,25 \$</u>
		<u>64 338,41 \$</u>

Total des dépenses : **226 447,87 \$**

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 14 février 2017 au 13 mars 2017, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

17.03A.4.3. Proposition de services professionnels liés à la mise aux normes des installations d'eau potable de la municipalité

Considérant l'obligation pour la Municipalité d'effectuer les investissements nécessaires à la mise aux normes de son alimentation en eau potable;

Considérant que les niveaux de nitrites-nitrates constatés dans l'eau potable que nous distribuons se doivent d'être judicieusement contrôlés;

Considérant qu'il y a lieu de s'assurer d'évaluer toutes les alternatives possibles préalablement aux actions à entreprendre;

Considérant que la firme d'ingénieur WSP possède déjà, en partie, l'expertise de nos installations, par son ingénieur monsieur Stéphane Vachon, celui-ci ayant collaboré à certains travaux liés à l'exploitation d'un nouveau puits au cours des années 2011 et 2012;

Considérant l'importance de bien évaluer les différentes options d'investissements et ainsi s'assurer de privilégier la ou les plus adéquates en terme d'optimisation;



Considérant qu'en comité de travail, le 7 mars dernier, nous avons échangé avec monsieur Stéphane Vachon et lui avons exprimé nos préoccupations;

Considérant que suite à cette rencontre, une proposition de service a été demandée à la firme WSP comportant, entre autres, les activités suivantes :

- Détermination et analyse des différentes alternatives,
- Estimation sommaire des solutions disponibles,
- Coordination, si nécessaire, auprès du MDDELCC et du MAMOT,
- Analyse et collecte de données et d'informations existantes et à venir (comportant différentes analyses d'eau),
- Production d'un rapport.

Considérant que de telles informations sont primordiales pour démontrer au Ministère des Affaires municipales l'urgence d'intervenir et d'assurer à la Municipalité une aide financière substantielle;

Considérant l'offre de services soumise par la firme WSP, à savoir des honoraires professionnels d'un montant total de 7 495 \$ (taxes en sus);

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal de L'Isle-Verte confirme l'acceptation de la proposition de services déposée par la firme d'ingénieur WSP Canada inc., et ce, pour un montant total maximum de 7 495 \$ (plus taxes),

Que le coût de ces honoraires soit assumé à même le surplus accumulé dédié à l'eau potable.

17.03A.4.4. Prix de vente de terrains – propriété de la Municipalité

Considérant la résolution 17.02.4.4. adoptée par le conseil municipal, le 13 février 2017, établissant les principales conditions de vente liées aux terrains domiciliaires lui appartenant (secteur de la rue La Noraye;

Considérant l'interrogation soulevée à l'égard de la légalité de réduire le prix de vente desdits terrains;

Considérant l'article 6.1 du code municipal mentionnant que « l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux »;

Considérant qu'il y avait lieu de vérifier la compréhension de cette disposition du code municipal;

Considérant qu'un avis verbal a été demandé auprès de Me Rino Soucy du cabinet d'avocats Dufresne Hébert Comeau, lequel fait état du droit légitime de la Municipalité de procéder ainsi et qu'un avis écrit confirmant le tout nécessiterait des frais entre 600 \$ et 900 \$;

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie :

Que soient maintenus les termes et conditions de ventes établies par la résolution 17.02.4.4., dont un prix de vente fixé à 5 000 \$ (plus taxes).



Cette résolution ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Monsieur Guillaume Potvin s'oppose à cette décision alors que les quatre autres membres du conseil y sont favorables. Cette résolution est donc adoptée à la majorité des membres du conseil présents.

17.03A.4.5. Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités

Il est proposé par monsieur Guillaume Potvin que la Municipalité de L'Isle-Verte renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2017. Les frais d'adhésion sont de 1 566,95 \$ (taxes incluses).

Cette résolution ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Monsieur Robert Legault s'oppose à cette décision alors que les quatre autres membres du conseil y sont favorables. Cette résolution est donc adoptée à la majorité des membres du conseil présents.

17.03A.4.6. Tarifications liées à l'enfouissement des déchets au lieu d'enfouissement technique

Considérant l'avis publié par la Ville de Rivière-du-Loup déterminant les tarifications applicables au lieu d'enfouissement technique pour l'année 2017;

Considérant que la Municipalité de L'Isle-Verte bénéficie des tarifs liés aux municipalités ayant le droit d'accès, en regard du règlement 1307, de la Ville de Rivière-du-Loup;

Considérant que la Municipalité doit confirmer son acceptation des tarifs décrétés;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme à la Ville de Rivière-du-Loup qu'elle a pris connaissance des tarifs imposés au lieu d'enfouissement technique pour l'année 2017 et qu'elle accepte cette tarification à titre de municipalité ayant le droit d'accès.

17.03A.4.7. Partage de frais liés au recours devant le tribunal administratif du Québec (CPTAQ)

Considérant la résolution adoptée par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup faisant état de l'appui de la MRC dans la démarche de révision de la décision de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec portant sur la demande d'exclusion d'un espace à vocation commerciale et industrielle en bordure de la rue Notre-Dame;

Considérant que, par la résolution 8.4.1, la MRC s'engage à n'assumer que 50 % des frais liés à la contestation de la décision de la CPTAQ auprès du tribunal administratif du Québec, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 10 000 \$;

Considérant que la MRC demande à ce que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme, également, l'acceptation de cette proposition et s'engage, par le fait même, à assumer financièrement 50 % des coûts;



En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte s'engage à assumer 50 % des honoraires professionnels et juridiques liés au recours auprès du tribunal administratif du Québec, et ce, jusqu'à concurrence, également, d'un montant maximal de 10 000 \$.

17.03A.6.1. Nomination au sein du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que soit confirmé monsieur Stéphane Dubé à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans (soit pour les années 2017 et 2018).

17.03A.8.1. Résolution d'appui à la semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire

Attendu que la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 24 au 30 avril 2017;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande aux municipalités d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 24 au 30 avril 2017.

17.03A.8.2 Autorisation pour événement cycliste « Au Tour des jeunes Desjardins Bas-Saint-Laurent »

Considérant la demande adressée par les commissions scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs, des Phares et des Monts-et-Marées sollicitant l'autorisation de traverser à vélo, le 21 mai 2017, notre Municipalité par le chemin du Coteau-du-Tuf et rejoignant l'école Moisson-d'Arts via la passerelle de la rivière Verte, les rues du Verger et Saint-Jean-Baptiste et, par la suite, quitter en empruntant les rues Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame et le 2^e rang;

Considérant que cette activité permettra à plus de 200 jeunes de 3^e à 5^e secondaire de parcourir à vélo la route reliant Saint-Pascal à Matane;



En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que ce conseil autorise la tenue de cet événement sur son territoire;

Que la Municipalité décline toute responsabilité liée au déroulement de cette activité.

17.03A.8.3. Acquisition d'un nouveau rouleau compacteur

Considérant que l'actuel rouleau compacteur, acquis en 2010 et fabriqué en 1986, présente des défauts d'importance tant au niveau de ses composantes hydrauliques, mécaniques que celles liées à sa motricité;

Considérant qu'il s'agit d'un équipement essentiel aux divers travaux de voirie;

Considérant que peu de ces équipements usagés ne sont disponibles sur le marché, tout en présentant des caractéristiques de qualité acceptable;

Considérant l'importance de pouvoir compter sur la fiabilité d'un tel équipement, lors de travaux d'asphaltage, le temps d'épandage étant restreint par la chaleur du bitume;

Considérant l'équipement proposé par l'entreprise Multiquip (distribué par l'entreprise Dickner inc.), à savoir : un rouleau compacteur de 36 pouces n'ayant que 3,4 heures d'utilisation (modèle AR14H) de l'année 2016 (démonstrateur);

Considérant que le poids de ce rouleau compacteur en facilitera d'autant le déplacement tout en ne compromettant aucunement la qualité des travaux à réaliser;

Considérant que les spécifications de cet équipement répondent adéquatement aux besoins de la Municipalité;

Considérant le coût d'acquisition proposé, soit 18 995 \$ (plus transport et préparation 495 \$), permettrait une économie de 2 780 \$ sur le prix de vente habituel;

Considérant les conditions d'achat, prévoyant une garantie d'un an sur les pièces et la main-d'œuvre ainsi que de trois ans sur la motorisation;

Considérant que le remplacement de cet équipement a été considéré prioritaire en dépense en immobilisation pour l'année 2017;

En conséquence, il est proposé par monsieur Guillaume Potvin et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise l'acquisition du rouleau compacteur de marque Multiquip (modèle AR14H) au coût de 19 490 \$ (plus taxes) (transport et préparation inclus);

Que le coût de cet équipement soit assumé par le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.



17.03A.8.4. Ajustement d'intérêt et pénalité – dossier Verco International

Considérant la hausse d'évaluation substantielle auquel a fait l'objet l'entreprise Verco International en décembre 2016;

Considérant que cette entreprise n'a pu faire valoir en contestation, cette nouvelle évaluation;

Considérant l'antériorité de cette nouvelle évaluation, soit en novembre 2015;

Considérant qu'à ce jour l'ensemble des arrérages de taxes liés à ce rajustement rétroactif ainsi que les taxes courantes ont été acquittés;

Considérant qu'un solde en intérêt et pénalités de 71,65 \$ demeure impayé à ce jour;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que soit crédité le solde en intérêts et pénalités apparaissant au dossier de l'entreprise Verco International;

Que soit informée cette entreprise de la possibilité de faire revoir son évaluation foncière lors du dépôt du nouveau rôle triennal en septembre 2017.

17.03A.9. Levée de la séance

À 20 h 45, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté unanimement que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal).

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 10 avril 2017, à 20 heures, à la caserne incendie.**



DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les prochains mois :

AVRIL : 14 AVRIL 2017

MAI : 12 MAI 2017

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.

PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

En novembre 2017 se tiendront des élections municipales, pour l'occasion il sera nécessaire de pouvoir compter sur des personnes intéressées à occuper différentes fonctions à titre de personnel électoral.

Si cette opportunité vous intéresse, vous êtes prié de donner vos noms et coordonnées au bureau municipal (418-898-2812, poste 300).

Que vous ayez ou non de l'expérience dans de telles fonctions n'est pas un prérequis, car une formation vous sera dispensée.

Guy Bérubé
Directeur général et
Président d'élection



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR (1 POSTE)

Principales fonctions :

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le coordonnateur de terrain de jeux devra effectuer les fonctions suivantes :

- Assurer la coordination et le bon fonctionnement du terrain de jeux;
- Superviser et encadrer l'équipe d'animation;
- Élaborer, avec les animateurs, des programmations d'activités divertissantes;
- Remplir des rapports;
- Animer et encadrer les groupes qui pourraient lui être confiés;
- Planifier, organiser et guider les sorties de groupes;
- Gérer les inscriptions, le matériel et un budget assigné au début de l'été;
- Assurer le suivi avec les parents, les enfants et les animateurs;
- Voir à la sécurité des enfants et des lieux;
- Soutenir les décisions prises par la Municipalité.

Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Collégial

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience.

Description des compétences :

- Détenir de l'expérience de terrain de jeux, de base de plein air ou toute autre expérience jugée pertinente;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès des enfants;
- Être organisé, dynamique, responsable, autonome et débrouillard;
- Étudier dans le domaine du loisir ou de l'éducation, un atout.

Date prévue d'entrée en fonction : 12/06/2017

Durée de l'emploi : 11 semaines

Salaire horaire offert : à partir de 12 \$, selon l'expérience.

Nombre d'heures par semaine : 40 h

N.B. Être disponible pour des rencontres de formation et de planification avant le début de l'emploi.

Nom de la personne à contacter :	Rosalie Demers Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire
Adresse :	141, rue Saint-Jean-Baptiste L'Isle-Verte, Qc G0L 1K0
Téléphone :	418-898-2812, poste 306
Télécopieur :	418-898-2788
Courriel :	rosaliedemers@lisle-verte.ca

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae **accompagné d'une lettre de présentation**, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, par courrier, par télécopieur ou par courriel **avant le 7 avril 2017, 12 h.**



OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR (3 POSTES)

Principales fonctions :

Sous la responsabilité du coordonnateur de terrain de jeux et de la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, l'animateur devra effectuer les fonctions suivantes :

- ♦ Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives pour les jeunes dont l'âge varie entre 5 et 12 ans;
- ♦ Assurer la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité;
- ♦ Participer à l'organisation et à la réalisation des thématiques estivales et des activités spéciales;
- ♦ Participer aux réunions avec l'équipe de travail et la coordonnatrice des loisirs;
- ♦ Rédiger un rapport d'évaluation à la fin du programme de terrain de jeux.

Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : En voie de terminer son 5^e secondaire.

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois d'expérience

Description des compétences :

- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Démontrer de l'intérêt à travailler auprès des enfants;
- Être une personne dynamique, créative, ponctuelle, responsable et organisée;
- Être en voie d'obtenir ou posséder un diplôme d'études au niveau collégial dans un domaine connexe (éducation, loisirs, service de garde et autres), un atout;
- Posséder de l'expérience pertinente en animation auprès des enfants, un atout.

Date prévue d'entrée en fonction : 27/06/2017

Durée d'emploi : 9 semaines

Salaire horaire offert : à partir de 11,50 \$ selon l'expérience.

Nombre d'heures par semaine : 40 h

N.B. Être disponible pour des rencontres de formation et de planification avant le début de l'emploi.

Nom de la personne à contacter :

Rosalie Demers
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire
141, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte, Qc
G0L 1K0

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

418-898-2812, poste 306

418-898-2788

rosaliedemers@lisle-verte.ca

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae **accompagné d'une lettre de présentation**, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, par courrier, par télécopieur ou par courriel **au plus tard le 7 avril 2017, 12 h.**



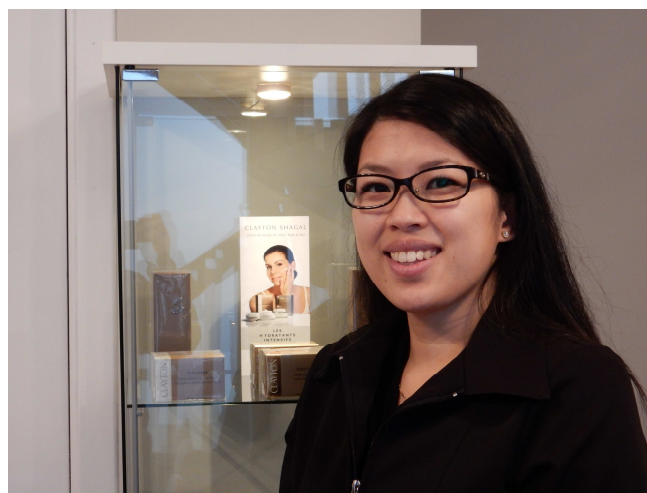
BEAUTÉ ESTHÉTIQUE MYLÈNE, 348, Rang 3 Est, L'Isle-Verte. Tél : 418-860-5324
beauteesthetiquemylene@hotmail.com

Mylène Dumont-Morin m'accueille à sa clinique de soins avec tout le charme et la beauté de son origine asiatique. Elle a grandi à Rivière-du-Loup. Son rêve de pratiquer une profession en esthétique et électrolyse commence dans son enfance, alors que sa mère l'amenait avec elle chez l'esthéticienne. Elle aimait voir la professionnelle donner ses soins et déjà, elle se projetait dans le futur.

Après ses études à Rimouski en esthétique et électrolyse, terminées en 2012, elle a d'abord pratiqué à Rivière-du-Loup. Puis avec les économies amassées pour réaliser son projet, en novembre 2015, elle ouvre sa clinique à L'Isle-Verte où elle a suivi son conjoint Simon Lavoie qui exploite une ferme bovine. Elle investit pour rénover et adapter le local, acheter les produits, les meubles et l'équipement, le tout est assez dispendieux. En novembre 2016, elle achète le lit solaire.

En plus de l'électrolyse, elle offre en esthétique, les soins du visage et du dos, le pédicure, le manucure et l'épilation à la cire. Le lit de bronzage est de plus en plus utilisé. Elle vend plusieurs produits pour les soins de la peau, dont ceux de marque Clayton Shagal qui sont des produits naturels faits au Québec et dont les prix sont abordables.

Mylène privilégie comme approche avec sa clientèle, la douceur, l'attention, l'écoute et les conseils personnalisés. Sa clientèle augmente de jour en jour et provient des villages environnants et même de Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage, Trois-Pistoles, en plus de L'Isle-Verte. Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi sur rendez-vous.



Article rédigé par Lise Pelletier

Photo : Lise Pelletier

La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte souhaite de la prospérité et du succès à la clinique Beauté esthétique Mylène!



L'ISLE-VERTE

La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte
invite toute la population à son

Assemblée générale annuelle

11 avril 2017

à 19h à la salle communautaire de l'École

Moisson d'Arts

Au programme

- ◇ Présentation du rapport d'activités 2016
- ◇ Présentation des états financiers 2016
- ◇ Présentation des priorités et des projets pour 2017
- ◇ Élection des membres du conseil d'administration (cinq postes en élection)

Devenez un membre actif de la Corporation!

Adhésions annuelles: corporative 25 \$ et régulière 10 \$

Être consulté sur les
enjeux qui touchent
votre communauté

Souligner votre appui
au développement de
votre collectivité

Avoir un droit de parole et de
vote lors des assemblées géné-
rales et lors des élections du con-
seil d'administration

Être informé des actions de votre corpo-
ration de développement locale

Pour information:
Sophie Sirois, 418-648-8779

Bienvenue à tous!

Un petit goûter vous sera offert sur place.





Parcours catéchétique 2016-2017

Soirée d'informations et d'inscriptions



Le **23** ou le **24** mai 2017
Pour toutes les paroisses du secteur
St-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte
St-Épiphanie, St-Arsène
St-Modeste, Cacouna

à Saint-Arsène à 19h00 en l'église

Cette inscription s'adresse :

- à tous les **parents** désireux que leurs **enfants** suivent une **formation** à la vie chrétienne
- aux parents dont les enfants sont **déjà inscrits** au parcours catéchétique

Lors de cette rencontre d'inscription,

on vous présentera la catéchèse familiale qui se vivra en secteur

- nous vous présenterons la catéchèse familiale qui se vivra en secteur
- nous donnerons les dates et lieu des catéchèses,
- nous expliquerons les engagements,
- nous parlerons des célébrations,
- nous demanderons l'implication de catéchètes.

Vous serez invités à **payer l'inscription** de 20\$ par famille.

Bienvenue à tous.

LE CŒUR DE L'ISLE-VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

Les membres du Conseil d'administration du Cœur de L'Isle-Verte vous invitent,
toutes et tous, citoyennes et citoyens de L'Isle-Verte,
à l'Assemblée générale Annuelle 2017 qui aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

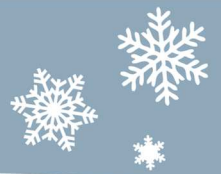
Nous vous annoncerons les détails de cet événement
dans le prochain numéro du P'tit journal.

Soulignez cette date dans vos calendriers, vos agendas et vos téléphones intelligents :

Dimanche 7 mai 2017

Nous vous attendons en grand nombre.

Au plaisir de vous y accueillir et de vous recevoir.



Bénévoles : Créateurs de richesses

Semaine de l'action bénévole - 43^{ème} édition
Du 23 avril au 29 avril 2017



INVITATION À LA SOIRÉE RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de souligner l'implication bénévole et accueillir les nouveaux arrivants, la
Municipalité de L'Isle-Verte organise une soirée festive.

Le samedi 29 avril 2017, dès 19 h
Gymnase de l'école Moisson-D'Arts



Nous vous prions de **confirmer votre présence via votre représentant d'organisme ou de comité, avant le jeudi 20 avril 2017**, en contactant la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire aux coordonnées ci-dessous.

NOUVEAUX ARRIVANTS DE 2015 À 2017

Vous n'avez pas reçu votre invitation par la poste?

Si c'est le cas, veuillez contacter
la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire.

Notez que cette activité est spécialement réservée aux bénévoles et
aux nouveaux arrivants de L'Isle-Verte.

Information et confirmation de présence :

Au plus tard le jeudi 20 avril

Rosalie Demers

Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

418-898-2812, poste 306

rosaliedemers@isle-verte.ca

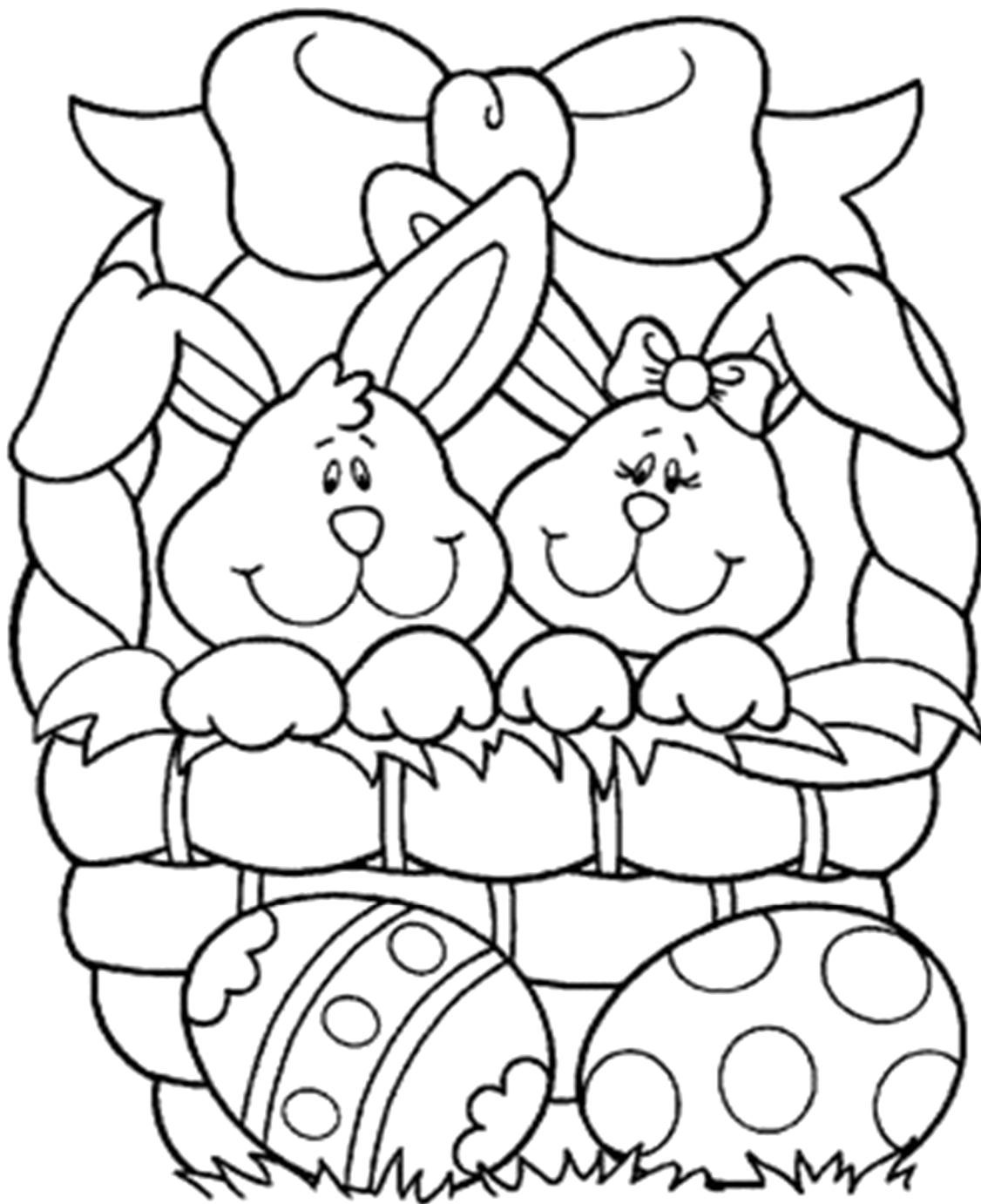




CONCOURS DE PÂQUES!

Colorie ce dessin, rapporte-le au bureau municipal (141, rue St-Jean-Baptiste) et cours la chance de gagner un beau chocolat de Pâques! N'oublie pas d'y inscrire ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone. Ce concours est réservé aux enfants de - 12 ans. La date limite pour participer est le jeudi 13 avril, 16 h 30. Tous les dessins seront exposés au bureau municipal. Venez admirer les œuvres! Bonne chance aux participants!

Votre comité municipal de loisirs et de la vie communautaire



NOM ET PRÉNOM : _____

ÂGE : _____

TÉLÉPHONE : _____



Jamais trop petit pour les livres

«L'enfant a besoin d'être accompagné et encouragé dans sa découverte de l'écrit.»

MELS

**Les familles sont invitées
à une activité d'éveil à la lecture
et à l'écriture à L'Isle-Verte**

Dimanche le 7 mai 2017 à 10h

Au gymnase de l'école Moisson-d'Arts,
136 rue St-Jean- Baptiste, L'Isle-Verte

- Animation d'un conte pour les tout-petits et jeux
- Un goûter sera servi vers midi
- Un livre jeunesse sera offert à tous les participants de 5 ans ou moins

Venez en famille !



**C'est
gratuit !**

Partenaires impliqués dans
l'organisation de cette activité
d'éveil à la lecture et à l'écriture :

ABC des Portages, Bibliothèque
Françoise-Bédard, Centre
d'apprentissage Clé de St-Cyprien,
Centre de la petite enfance
de Rivière-du-Loup, Centre de la
petite enfance Des Jardins Jolis,
CISSS Bas St-Laurent installation
de Rivière-du-Loup,
Commission scolaire Kamouraska-
Rivière-du-Loup, Réseau BIBLIO
du Bas-Saint-Laurent,
Table famille des 5 Cantons,
CPE des Cantons et MRC de
Rivière-du-Loup.



Inscription par courriel d'ici le **28 avril**
au CPE des cantons : cpedescantons@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Dimanche 23 avril, 13 h 30

Venez rencontrer **Berthier Pearson, auteur de romans jeunesse.**

À la salle communautaire de l'école Moisson-D'Arts

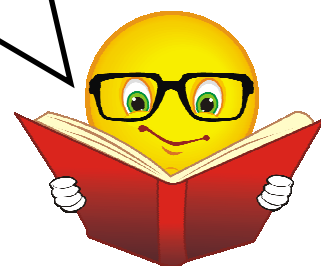
Apprenez-en davantage sur :

- ⇒ Son parcours personnel d'auteur;
- ⇒ Ses livres et ses inspirations;
- ⇒ Ses anecdotes de ses nombreux voyages à travers le monde.

*À l'occasion de la
journée mondiale du livre et du
droit d'auteur!*

**Activité pour tous
Offerte gratuitement!**

Information : 418-898-2812, poste 306 ou 309



PROGRAMMATION DE LOISIRS - HIVER 2017

COURS D'INFORMATIQUE POUR ADULTES



INTRODUCTION À LA NAVIGATION SUR LE WEB

APPRIVOISEZ LES RÉSEAUX SOCIAUX - FACEBOOK POUR DÉBUTANTS

PROPULSEZ VOTRE ENTREPRISE SUR FACEBOOK

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

418-898-2812, POSTE 306



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous avez à cœur votre bibliothèque municipale et vous avez quelques heures de libres durant la semaine?

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DYNAMIQUE DE BÉNÉVOLES!

SANS L'IMPLICATION DE LA POPULATION,
CE SERVICE NE POURRAIT ÊTRE OFFERT!



Information : 418-898-2812, poste 306 ou 309

CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Sachez vous détendre

Savoir gérer son stress est la clé qui permet de minimiser les risques de maladie. Alors que faire? Trouvez une stratégie vous permettant de faire face aux diverses sources de stress qui touchent votre existence. Même une courte pause avec une collègue de travail ou une petite marche de 15 minutes au soleil peut avoir pour effet de vous recharger, de vous calmer et de vous apporter de la joie.

Dormez suffisamment

Le sommeil est essentiel à la santé et à une bonne qualité de vie. La meilleure façon de savoir si votre sommeil est bon c'est de voir comment vous vous sentez au réveil.

Assurez-vous d'avoir des doses optimales de vitamine D

Plus la teneur en vitamine D du sang est élevée, moins on risque de souffrir du cancer du côlon, du sein ou de la prostate. Vous pouvez obtenir votre vitamine D en vous exposant au soleil quelques minutes chaque jour!

Bougez!

Prenez le temps de marcher de danser ou de courir. Visez trente minutes de marche ou un équivalent par jour. Il y a plus de chances de se tenir à une activité quand elle apporte du plaisir. Consultez les différentes activités offertes à proximité et adhérez à une qui vous plaît!

Le saviez-vous?

Le thé vert regorge d'anti-oxydants et aide également à contrôler le poids. Alors, troquez votre café contre une tasse de thé!



La table d'information citoyenne et l'AQDR section Rivière-du-Loup, qui célèbre cette année son 30^e anniversaire, lanceront une série de cinq capsules vidéos présentant différents thèmes touchant la vie des aînés. Le lancement officiel aura lieu le 4 mai au Best Western Plus Hôtel Levesque dans le cadre du dîner mensuel de l'AQDR. L'activité se poursuivra en après-midi pour la population en général avec le visionnement des capsules. Grâce à la participation de l'École de théâtre Françoise Bédard et de MATv Bas-Saint-Laurent, cinq capsules portant sur les sujets suivants ont été réalisées: quitter la maison, l'isolement, maintenir son autonomie, le mandat de protection et l'implication des aînés bénévoles dans notre milieu. Ces capsules médiatiques seront également diffusées à MATv, lors de l'émission *Libre Accès | Bien vieillir tout simplement* dès le mercredi 10 mai, à 19 h.



L'AQDR est un organisme à but non lucratif dont la mission exclusive est la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes aînées, afin d'améliorer leur qualité de vie.

À vos calendriers!

Lancement des capsules vidéo

Jeudi 4 mai, 11 h 30 lors du dîner mensuel et de 13 h 30 à 16 h

Salle Lucien Levesque | Best Western Plus Hôtel Levesque

Activité gratuite

Informations

Événements VIP

info@evenementsvip.ca

418.860.8486



L'ACNÉ VULGAIRE

Plusieurs mythes circulent à propos de l'acné. Ce texte vise à donner l'heure juste à ce propos, de même qu'à donner des pistes de traitement pour cette maladie de la peau, caractérisée par des boutons rouges, des points noirs et des kystes.

L'acné est dite vulgaire pour le différencier de l'acné kystique, sa forme plus sévère. L'acné est causée par un excès de sébum, une substance huileuse produite par les glandes sébacées. L'acné survient lorsque les pores deviennent obstrués par cet excès de sébum. Cela facilite la prolifération de bactéries normalement présentes dans la peau, notamment les bactéries *Propionibacterium acnes* (*P. acnes*), et de l'inflammation. Ces phénomènes engendrent l'apparition des boutons. Le visage, le cou et le thorax sont les régions où on trouve le plus de glandes sébacées : c'est pourquoi l'acné s'y concentre.

Mythe #1 : L'acné atteint surtout les adolescents : FAUX!

Bien que l'on estime qu'environ 80 à 90 % des adolescents sont affectés, l'acné peut persister à l'âge adulte et peut même apparaître chez les nouveau-nés. Alors qu'à l'adolescence, ce sont les garçons qui sont le plus touchés par l'acné, à l'âge adulte, elle affecte surtout les femmes. Les hormones ont un rôle à jouer dans l'acné : par exemple, pensons à la poussée hormonale à la puberté et aux fluctuations hormonales de la femme.

Mythe #2 : L'acné est due à un manque d'hygiène corporelle : FAUX!

Bien que l'on doive nettoyer la peau pour enlever les saletés qui peuvent bloquer les pores, il faut éviter de l'irriter. L'acné pourrait s'aggraver en se lavant trop souvent, car la peau voudra conserver son intégrité en produisant plus de sébum par les glandes sébacées. Il est recommandé de laver délicatement la peau atteinte 2 fois par jour, avec un savon doux, non parfumé (par exemple : Dove, Spectro, Cetaphil) et de rincer la peau à l'eau tiède.

Mythe #3 : L'acné est causée par une mauvaise alimentation : FAUX!

Le lien entre la diète et l'acné n'est pas clairement établi. En effet, il n'y a aucune preuve que les produits laitiers, le chocolat ou les aliments gras augmentent le risque d'acné.

Mythe #4 : L'acné est causée par le stress : VRAI & FAUX!

Il n'est pas démontré que le stress cause l'acné. Toutefois, un stress psychologique ou des émotions intenses pourraient probablement l'aggraver.

Différents traitements sont disponibles pour traiter l'acné. En vente libre, nous avons des produits topiques à base d'acide salicylique, de soufre ou de peroxyde de benzoyle. Ce dernier combat la multiplication des bactéries *P. acnes* et dessèche la peau, ce qui diminue l'inflammation. C'est souvent une alternative de premier choix. Il est important d'opter pour un produit (crème, lotion, gel) adapté pour le type de peau (sèche, grasse, sensible). Si l'acné ne s'améliore pas après quelques mois d'usage adéquat d'un produit sur les tablettes, il existe plusieurs produits d'ordonnance. Ce sont aussi souvent des produits à appliquer sur la peau (ex. : Dalacin, Benzacilin, Retin-A, etc.), mais certains doivent être pris par la bouche, des antibiotiques comme le Minocin ou des dérivés de la vitamine A comme l'Accutane. Ces médicaments d'ordonnance seront prescrits par le médecin selon les particularités de chaque patient. L'acné est une affection fréquente où il est important d'intervenir tôt pour diminuer les risques de cicatrices qui peuvent jouer sur l'estime de soi. Il faut être patient et persévérant parce que les bienfaits du traitement peuvent prendre plusieurs semaines avant d'être observés.



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte**

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS D'AVRIL

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 4-11-18 et 25 avril, en avant-midi.

Dr André Munger (418-862-0333) : Les mercredis 5-12 et 26 avril, en avant-midi.

Veillez noter que l'horaire des médecins est sujet à changement.

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

PHARMACIE

**Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
418-898-3111**

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569



Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	13 h à 15 h



Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h

À VOTRE AGENDA CE MOIS-CI

Samedi 8 avril, 18 h : Souper de crabe du Carnaval	page 1
Mardi 11 avril, 19 h : AGA CDET	page 14
Dimanche 23 avril, 13 h 30 : Rencontre littéraire avec Berthier Pearson	page 19
Samedi 29 avril, 19 h : Reconnaissance bénévoles et accueil des nouveaux arrivants	page 16
Dimanche 7 mai : AGA Le Coeur de L'Isle-Verte	page 15
Dimanche 7 mai, 10 h : Activité d'éveil à la lecture et à l'écriture	page 18
23 et 24 mai, 19 h : Soirées d'information et inscription parcours catéchétique	page 15